



Epreuve Histoire des Arts

publié le 06/09/2013

Elèves de 3èmes

Vous trouverez dans le document joint, les modalités de l'épreuve Histoire des Arts pour cette année, la note compte pour le Diplôme Nation du Brevet.

 [modalites_epreuve](#) (PDF de 177.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.